

Optique culture



OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC

Numéro 71 | Juin 2020

Les dépenses en culture des municipalités en 2018

Par Gaëtane Dubé et Louis-Simon Corriveau

Observatoire de la culture et des communications du Québec

Faits saillants

- En 2018, les dépenses en culture des municipalités québécoises s'élèvent à 1 017 M\$, en hausse de 6,9 % par rapport à 2016. Ces dépenses représentent près de 5 % des dépenses globales des municipalités en 2018.
- De ce montant, 779 M\$ (77 % du total) sont pour des services rendus à la population, une hausse de 6,6 % par rapport à 2016.
- Les dépenses municipales consacrées à la culture en 2018 correspondent à une contribution de 122,31 \$ par habitant (comparativement à 115,36 \$ en 2016).
- 82 % des dépenses en culture sont financées par les impôts fonciers et les taxes collectés par les municipalités.
- 42 % des dépenses en services culturels rendus à la population servent à verser les salaires et avantages sociaux au personnel relevant du service responsable de la culture. À 328 M\$, il s'agit du poste de dépenses le plus important, qui est en hausse de 6,1 % par rapport à 2016.
- Hormis le groupe constitué par les villes de Montréal et de Québec (dépense en culture de 196,91 \$ par habitant), on trouve la dépense par habitant la plus élevée dans le groupe des municipalités de 100 000 à 199 999 habitants¹ (130,84 \$).
- Comme par le passé, trois domaines se partagent l'essentiel des dépenses en culture des municipalités : les bibliothèques (348 M\$, en hausse de 8,4 % par rapport à 2016), les arts et lettres (156 M\$, en hausse de 7,9 %) et le patrimoine, l'art public et le design (116 M\$, en hausse de 1,9 %).

Les données fournies dans le présent bulletin sont une synthèse des résultats les plus notables concernant les dépenses de fonctionnement des municipalités québécoises en matière de culture en 2018 et de leur progression depuis 2016². Dans ce bulletin, un accent particulier est mis sur les dépenses en culture des municipalités selon leur région administrative. Cette section du bulletin présente notamment un portrait des dépenses en culture, totales et par habitant, selon la source de financement et la catégorie de dépenses, pour chacune des régions administratives.

1. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

2. Les dépenses en culture des municipalités pour 2017 ne sont pas disponibles puisque l'Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture a lieu tous les deux ans depuis 2016, après avoir été annuelle.

Portrait global des dépenses de fonctionnement en culture

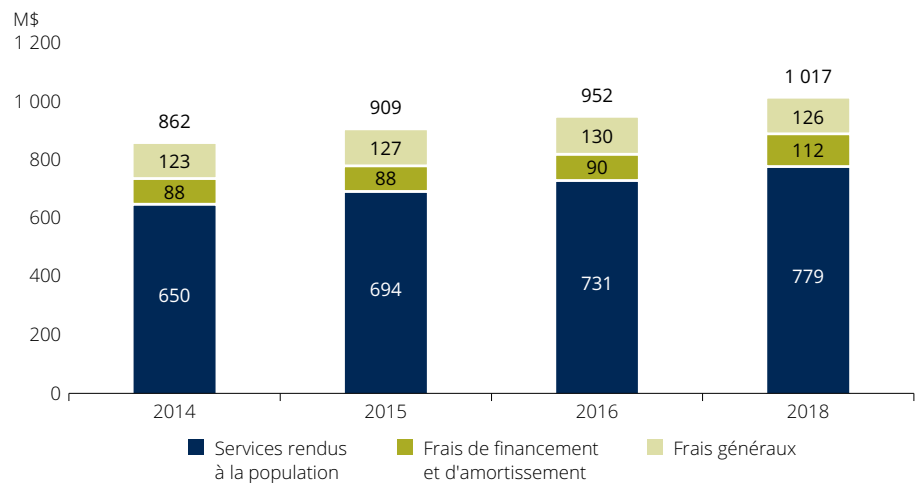
En 2018, les municipalités du Québec ont consacré 1 017 M\$ à la culture, soit 66 M\$ (+ 6,9 %) de plus qu'en 2016 (952 M\$) (figure 1). Ces dépenses³ comptent pour 4,9 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement des municipalités (figure 2) et représentent une contribution de 122,31 \$ par habitant⁴ (115,36 \$ en 2016).

L'augmentation observée entre 2016 et 2018 est essentiellement attribuable à une hausse de 6,6 % des dépenses en services rendus, lesquelles s'élèvent à 779 M\$ (731 M\$ en 2016) (tableau 1). Ce genre de dépenses équivaut à une contribution de 93,71 \$ par habitant (88,65 \$ en 2016). Les frais de financement et d'amortissement ont pour leur part augmenté de 24 % et s'élèvent à 112 M\$ en 2018 (comparativement à 90 M\$ en 2016).

Entre 2014 et 2018, les dépenses en culture des municipalités ont connu une croissance de 4,2 % par année en moyenne (tableau 1).

Figure 1

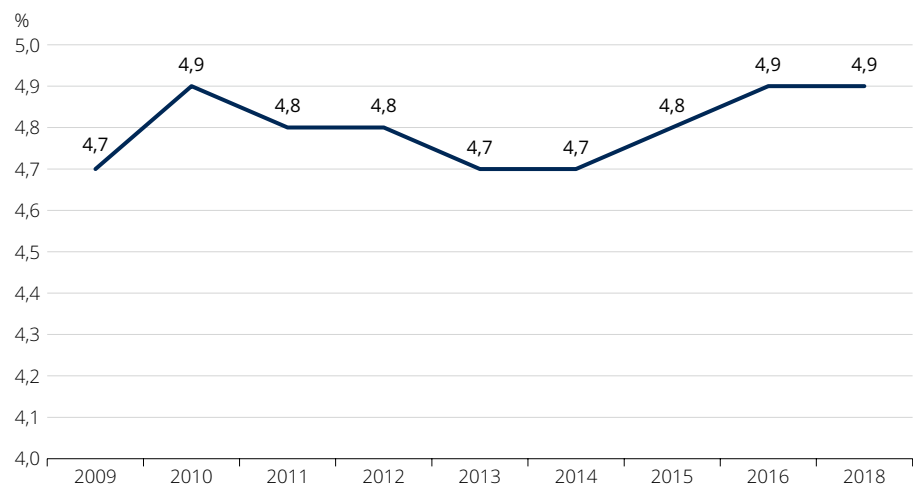
Évolution des dépenses de fonctionnement en culture des municipalités, Québec, 2014 à 2018



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 2

Évolution de la part des dépenses en culture¹ dans les dépenses globales de fonctionnement des municipalités, Québec, 2009 à 2018



1. Inclut les dépenses en services rendus, les frais de financement et d'amortissement et les frais généraux.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3. Il s'agit de dépenses nettes, desquelles est soustraite la part de la taxe de vente du Québec (TVQ) remboursée par le gouvernement.

4. Pour l'ensemble des municipalités comme pour une catégorie de taille de population de municipalités, les dépenses sont calculées en additionnant toutes les dépenses déclarées par les municipalités concernées. On calcule le montant des dépenses par habitant en divisant cette somme par le nombre total d'habitants des municipalités composant la catégorie de taille de population de municipalités concernée. Par exemple, dans le cas des municipalités de 500 000 habitants et plus, on additionne les dépenses déclarées par Montréal et Québec, puis on divise ce montant par le nombre d'habitants de ces municipalités, soit 2 326 385 habitants en 2018. Pour plus de détails sur le nombre d'habitants déterminé pour chacune des tailles de population de municipalités utilisées dans l'enquête, consultez le tableau *Municipalités, population et dépenses en culture selon la taille de la population des municipalités et le type de région* figurant sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec au www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/population-municipalite.htm.

Tableau 1

Dépenses en culture¹ des municipalités selon le genre de dépenses, Québec, 2014 à 2018²

	2014	2015	2016	2018	Variation 2018/ 2016	TCAM ³ 2014- 2018
	\$				%	
Dépenses totales de fonctionnement	18 242 396 202	19 010 001 694	19 390 322 069	20 927 365 426	7,9	3,5
Dépenses de fonctionnement en culture	861 586 826	908 500 875	951 725 016	1 017 363 624	6,9	4,2
Services rendus	649 894 192	693 998 859	731 348 852	779 463 474	6,6	4,6
Frais de financement et d'amortissement	88 213 543	87 815 404	90 213 099	112 185 931	24,4	6,2
Frais généraux	123 479 091	126 686 612	130 163 065	125 714 220	-3,4	0,4
	%					

Part des dépenses en culture dans les dépenses totales de fonctionnement

4,7

4,8

4,9

4,9

...

...

1. Dépenses nettes, desquelles est soustraite la part de la taxe de vente du Québec (TVQ) remboursée par le gouvernement.

2. Les dépenses en culture des municipalités en 2017 ne sont pas disponibles.

3. TCAM : taux de croissance annuel moyen.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Des dépenses qui varient selon la taille des municipalités

Lorsque l'on met les dépenses de fonctionnement consacrées à la culture (1 017 M\$) en rapport avec la taille de la population des municipalités, on constate que, hormis les municipalités de 500 000 habitants et plus qui consacrent ensemble 196,91 \$ par habitant à la culture, trois tailles de municipalités se distinguent par leur dépenses élevées (tableau 2). Ainsi, le groupe des municipalités de 100 000 à 199 999 habitants consacre à la culture 130,84 \$ par habitant. Notons que plusieurs des municipalités de ce groupe jouent un rôle de « capitale culturelle » dans leur région. Le groupe des municipalités de 10 000 à 24 999 habitants vient ensuite avec 116,74 \$ par habitant. Puis, le groupe des municipalités de 25 000 à 99 999 habitants suit de près avec des dépenses de 114,81 \$ par habitant.

L'engagement le plus manifeste envers la culture est celui des municipalités de 25 000 à 99 999 habitants, lesquelles allouent 6,0 % de leur budget total de fonctionnement à la culture (tableau 2). En comparaison, les dépenses en culture de Montréal et de Québec représentent ensemble 5,5 % des dépenses totales de fonctionnement de ces deux grandes villes.

Tableau 2

Dépenses en culture¹ des municipalités selon le genre de dépenses et la taille de la population des municipalités, Québec, 2018

	Municipalités de moins de 5 000 habitants		Municipalités de 5 000 à 9 999 habitants		Municipalités de 10 000 à 24 999 habitants		Municipalités de 25 000 à 99 999 habitants	
	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.
Dépenses totales de fonctionnement	2 337 592 952		1 038 084 331		2 031 217 993		3 083 770 686	
Dépenses de fonctionnement en culture	58 032 811	47,11	39 992 821	71,91	107 073 913	116,74	184 648 298	114,81
Services rendus	38 702 281	31,42	30 326 885	54,53	77 424 564	84,42	139 788 235	86,92
Frais de financement et d'amortissement	6 868 378	5,58	3 479 709	6,26	9 430 936	10,28	18 682 091	11,62
Frais généraux	12 462 152	10,12	6 186 227	11,12	20 218 412	22,04	26 177 971	16,28
	%							

Part des dépenses en culture dans les dépenses totales de fonctionnement

	2,5	...	3,9	...	5,3	...	6,0	...
	Municipalités de 100 000 à 199 999 habitants ²		Municipalités de 200 000 à 499 999 habitants ³		Municipalités de 500 000 habitants et plus ⁴		Ensemble des municipalités	
	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.
Dépenses totales de fonctionnement	1 693 996 780		2 410 587 271		8 332 115 413		20 927 365 426	
Dépenses de fonctionnement en culture	92 775 924	130,84	76 760 587	79,25	458 079 271	196,91	1 017 363 624	122,31
Services rendus	70 485 693	99,40	60 674 166	62,64	362 061 650	155,63	779 463 474	93,71
Frais de financement et d'amortissement	11 700 027	16,50	7 285 725	7,52	54 739 065	23,53	112 185 931	13,49
Frais généraux	10 590 204	14,94	8 800 695	9,09	41 278 556	17,74	125 714 220	15,11
	%							

Part des dépenses en culture dans les dépenses totales de fonctionnement

	5,5	...	3,2	...	5,5
--	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

1. Dépenses nettes, desquelles est soustraite la part de la taxe de vente du Québec (TVQ) remboursée par le gouvernement.

2. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

3. Gatineau, Laval et Longueuil.

4. Montréal et Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les domaines culturels

Les dépenses des municipalités se répartissent dans huit domaines culturels (figure 3). En 2018, à l'exemple des années antérieures⁵, près de 80 % des 779 M\$ dépensés en services rendus à la population bénéficient aux trois domaines⁶ suivants (tableau 3) :

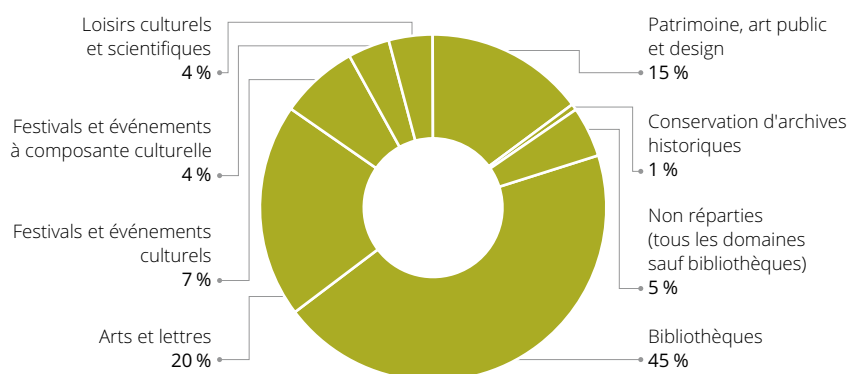
- Bibliothèques : 348 M\$ sont destinés aux bibliothèques publiques municipales, soit 45 % des dépenses en services rendus et 8,4 % de plus qu'en 2016 (321 M\$). Ce montant représente une contribution de 41,78 \$ par habitant.
- Arts et lettres⁷ : 156 M\$ sont alloués au domaine des arts et des lettres, soit 20 % des dépenses en services rendus, en hausse de 7,9 % par rapport à 2016 (144 M\$). Ce montant représente une contribution de 18,71 \$ par habitant.

- Patrimoine, art public et design : 116 M\$, soit 15 % des dépenses en services rendus, sont consacrés à ce domaine culturel en 2018 ; une

augmentation de 1,9 % par rapport à 2016 (114 M\$). Les sommes engagées pour ce domaine correspondent à une contribution de 13,95 \$ par habitant.

Figure 3

Répartition des dépenses municipales en services rendus en culture selon les domaines culturels, Québec, 2018



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3

Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon le domaine culturel, Québec, 2016 et 2018

	2016			2018			Variation 2018/2016
	\$	\$/hab.	Part du domaine sur l'ensemble (%)	\$	\$/hab.	Part du domaine sur l'ensemble (%)	
Bibliothèques	320 732 102	38,88	43,9	347 530 256	41,78	44,6	8,4
Arts et lettres ¹	144 184 824	17,48	19,7	155 606 281	18,71	20,0	7,9
Festivals et événements culturels	54 826 847	6,65	7,5	56 989 640	6,85	7,3	3,9
Festivals et événements à composante culturelle	30 644 028	3,71	4,2	30 329 280	3,65	3,9	-1,0
Loisirs culturels et scientifiques	30 916 163	3,75	4,2	31 854 730	3,83	4,1	3,0
Patrimoine, art public et design	113 897 768	13,81	15,6	116 026 659	13,95	14,9	1,9
Conservation d'archives historiques	3 688 940	0,45	0,5	4 483 261	0,54	0,6	21,5
Dépenses non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	32 458 180	3,93	4,4	36 643 365	4,41	4,7	12,9
Ensemble des domaines culturels	731 348 852	88,56	100,0	779 463 474	93,71	100,0	6,6

1. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

5. Pour plus de détails sur l'évolution des dépenses en culture des municipalités selon le domaine, veuillez consulter les tableaux sur le site de l'Institut de la statistique du Québec au www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/index.html.

6. Pour des définitions complètes sur les domaines culturels retenus, veuillez consulter les notes méthodologiques sur le site de l'Institut de la statistique du Québec au www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/cdmi.html.

7. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Dans toutes les catégories de taille de municipalités, le financement des bibliothèques publiques (tableau 4) se voit accorder une part importante des dépenses en culture. Ainsi, en 2018, en dehors de Montréal et de Québec qui, ensemble, consacrent à ce domaine 59,71 \$ par habitant, ce sont les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants qui attribuent les montants les plus substantiels aux bibliothèques, soit 49,30 \$

par habitant. Le groupe de municipalités de 100 000 à 199 999 habitants est celui qui dépense proportionnellement le plus dans le domaine des arts et des lettres, soit 40,62 \$ par habitant. Il s'agit même d'une contribution par habitant supérieure à celle de Montréal et de Québec, qui ont déboursé ensemble 35,22 \$ par habitant dans ce domaine. Le financement des secteurs associés au patrimoine, à l'art

public et au design est surtout le fait des municipalités (regroupées) de Montréal et de Québec, avec une contribution de 41,10 \$ par habitant en 2018. C'est beaucoup plus que la deuxième contribution en importance, soit celle des municipalités de 100 000 à 199 999 habitants, qui ont alloué 7,64 \$ par habitant à ce domaine.

Tableau 4

Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la taille de la population des municipalités et le domaine culturel, Québec, 2018

	Municipalités de moins de 5 000 habitants		Municipalités de 5 000 à 9 999 habitants		Municipalités de 10 000 à 24 999 habitants		Municipalités de 25 000 à 99 999 habitants	
	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.
Bibliothèques	19 837 218	16,10	16 863 576	30,32	45 218 284	49,30	67 142 834	41,75
Arts et lettres ⁴	2 527 598	2,05	2 571 611	4,62	6 978 430	7,61	22 015 344	13,69
Festivals et événements culturels	5 339 895*	4,33*	3 899 170	7,01	8 199 755	8,94	7 830 135	4,87
Festivals et événements à composante culturelle	F	F	1 970 731	3,54	2 701 160	2,95	12 204 898	7,59
Loisirs culturels et scientifiques	1 690 790*	1,37*	1 148 316	2,06	3 193 218	3,48	10 936 503	6,80
Patrimoine, art public et design	1 461 484*	1,19*	533 782	0,96	2 633 613	2,87	8 745 820	5,44
Conservation d'archives historiques	F	F	61 364	0,11	641 955	0,70	330 977	0,21
Dépenses non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	F	F	3 278 334	5,89	7 858 149	8,57	10 581 723	6,58
Ensemble des domaines culturels	38 702 281	31,42	30 326 885	54,53	77 424 564	84,42	139 788 235	86,92
	Municipalités de 100 000 à 199 999 habitants ¹		Municipalités de 200 000 à 499 999 habitants ²		Municipalités de 500 000 habitants et plus ³			
	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.
Bibliothèques	24 988 172	35,24	34 561 932	35,68	138 918 240	59,71		
Arts et lettres ⁴	28 804 948	40,62	10 766 920	11,12	81 941 429	35,22		
Festivals et événements culturels	5 065 926	7,14	3 786 143	3,91	22 868 615	9,83		
Festivals et événements à composante culturelle	3 301 930	4,66	3 386 813	3,50	3 930 593	1,69		
Loisirs culturels et scientifiques	732 404	1,03	4 806 103	4,96	9 347 397	4,02		
Patrimoine, art public et design	5 416 584	7,64	1 626 448	1,68	95 608 928	41,10		
Conservation d'archives historiques	442 477	0,62	982 254	1,01	1 929 098	0,83		
Dépenses non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	1 733 253	2,44	757 552	0,78	7 517 349	3,23		
Ensemble des domaines culturels	70 485 693	99,40	60 674 166	62,64	362 061 650	155,63		

F Donnée peu fiable, ne peut être publiée.

* Précision passable ; interpréter avec prudence.

1. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

2. Gatineau, Laval et Longueuil.

3. Montréal et Québec.

4. Inclut les arts visuels, les métiers d'art et les arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les sources de financement des dépenses

Les dépenses en services rendus à la population en matière de culture par les municipalités québécoises sont financées principalement à partir des quatre sources suivantes :

- les impôts fonciers et les taxes municipales, qui constituent la source principale, appelée « contribution municipale » ;
- la tarification d'activités et la vente de biens et de services ;
- les subventions reçues des gouvernements (fédéral et provincial) ;
- les revenus classés dans la catégorie « dons et autres revenus ».

En 2018, la contribution municipale pour l'ensemble des municipalités se chiffre à 636 M\$ (soit 76,43 \$ par habitant), en hausse de 9,9 % par rapport à 2016 (579 M\$), et compte pour 82 % du financement des dépenses culturelles (tableau 5). Les résultats révèlent également une diminution non négligeable, entre 2016 et 2018, des sommes reçues par les municipalités en subventions gouvernementales (- 14 %) et des revenus provenant de la vente de biens et de services (- 6,2 %).

On voit au tableau 6 la contribution municipale par habitant selon la taille de la population. C'est sans contredit dans le groupe des municipalités de 500 000 habitants et plus que la contribution municipale est la plus élevée : 288 M\$ ou 123,62 \$ par habitant. Cependant, on constate aussi une contribution municipale notable chez les groupes de municipalités de 100 000 à 199 999 habitants (76,78 \$ par habitant), de 10 000 à 24 999 habitants (73,79 \$) et de 25 000 à 99 999 habitants (71,41 \$).

Tableau 5

Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la source de financement, Québec, 2016 et 2018

	2016			2018			Variation
	\$	\$/hab.	Part de la source dans le total (%)	\$	\$/hab.	Part de la source dans le total (%)	2018/ 2016 %
Contribution municipale ¹	578 701 135	70,14	79,1	635 716 956	76,43	81,6	9,9
Vente de biens et de services (tarification)	60 042 533	7,28	8,2	56 337 990	6,77	7,2	- 6,2
Subventions reçues	55 059 414	6,67	7,5	47 290 798	5,69	6,1	- 14,1
Dons reçus et autres revenus	37 545 770	4,55	5,1	40 117 730	4,82	5,1	6,9
Dépenses en culture en services rendus	731 348 852	88,65	100,0	779 463 474	93,71	100,0	6,6

1. Impôts fonciers et taxes municipales.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6

Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la taille de la population des municipalités et la source de financement, Québec, 2018

	Municipalités de moins de 5 000 habitants		Municipalités de 5 000 à 9 999 habitants		Municipalités de 10 000 à 24 999 habitants		Municipalités de 25 000 à 99 999 habitants	
	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.
Contribution municipale ⁴	30 791 383	55,36	25 580 794	27,89	67 679 302	73,79	114 855 450	71,41
Vente de biens et de services (tarification)	4 626 590*	8,32	2 308 812	2,52	4 560 284	4,97	9 516 668	5,92
Subventions reçues	2 359 873*	4,24	1 756 398	1,92	3 890 770	4,24	7 227 160	4,49
Dons reçus et autres revenus	F	F	680 881	0,74	1 294 208	1,41	8 188 957	5,09
Dépenses en culture en services rendus	38 702 281	69,59	30 326 885	33,07	77 424 564	84,42	139 788 235	86,92
	Municipalités de 100 000 à 199 999 habitants ¹		Municipalités de 200 000 à 499 999 habitants ²		Municipalités de 500 000 habitants et plus ³			
	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.
Contribution municipale ⁴	54 441 423	76,78	54 792 431	56,57	287 576 172	123,62		
Vente de biens et de services (tarification)	12 553 660	17,70	2 481 607	2,56	20 290 369	8,72		
Subventions reçues	3 110 337	4,39	3 290 448	3,40	25 655 813	11,03		
Dons reçus et autres revenus	380 274	0,54	109 681	0,11	28 539 295	12,27		
Dépenses en culture en services rendus	70 485 693	99,40	60 674 166	62,64	362 061 650	155,63		

F Donnée peu fiable, ne peut être publiée.

* Précision passable ; interpréter avec prudence.

1. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

2. Gatineau, Laval et Longueuil.

3. Montréal et Québec.

4. Impôts fonciers et taxes municipales.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En 2018, la contribution municipale aux trois principaux domaines culturels bénéficiant des dépenses en culture s'établit comme suit (tableau 7) :

- Pour le domaine des bibliothèques : 312 M\$, soit 90 % des 348 M\$ engagés pour ce domaine par l'ensemble des municipalités, sont puisés à même les impôts fonciers et les taxes municipales (ce qu'on appelle la « contribution municipale »).
- Pour le domaine des arts et des lettres : 120 M\$, soit 77 % des 156 M\$ consentis par les municipalités à ce domaine, viennent de la contribution municipale.
- Pour le domaine concernant le patrimoine, l'art public et le design : 67 M\$, soit 58 % des 116 M\$ consacrés à ce domaine, proviennent de la contribution municipale.

Tableau 7

Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la source de financement et le domaine culturel, Québec, 2018

	Contribution municipale ¹		Vente de biens et de services (tarification)		Subventions reçues	
	\$	%	\$	%	\$	%
Bibliothèques	312 109 217	89,8	8 160 709	2,3	25 875 493	7,4
Arts et lettres ²	120 056 166	77,2	21 191 863	13,6	10 790 477	6,9
Festivals et événements culturels	52 492 130	92,1	1 915 001*	3,4*	1 601 887	2,8
Festivals et événements à composante culturelle	20 049 074	66,1	980 707*	3,2*	1 297 203	4,3
Loisirs culturels et scientifiques	25 254 608	79,3	6 132 306	19,3	288 820*	0,9*
Patrimoine, art public et design	67 356 873	58,1	16 397 794	14,1	6 307 713	5,4
Conservation d'archives historiques	4 372 427	97,5	27 080	0,6	82 504	1,8
Dépenses non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	34 026 460	92,9	F	F	1 046 701	2,9
Ensemble des domaines culturels	635 716 956	81,6	56 337 990	7,2	47 290 798	6,1
	Dons reçus et autres revenus		Dépenses en culture en services rendus		Part du domaine sur l'ensemble	
	\$	%	\$	%	%	
Bibliothèques	1 384 838	0,4	347 530 256	100,0	44,6	
Arts et lettres ²	3 567 774	2,3	155 606 281	100,0	20,0	
Festivals et événements culturels	F	F	56 989 640	100,0	7,3	
Festivals et événements à composante culturelle	8 002 297	26,4	30 329 280	100,0	3,9	
Loisirs culturels et scientifiques	178 996*	0,6*	31 854 730	100,0	4,1	
Patrimoine, art public et design	25 964 279	22,4	116 026 659	100,0	14,9	
Conservation d'archives historiques	1 250	–	4 483 261	100,0	0,6	
Dépenses non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	37 674	0,1	36 643 365	100,0	4,7	
Ensemble des domaines culturels	40 117 730	5,1	779 463 474	100,0	100,0	

– Donnée infime.

F Donnée peu fiable, ne peut être publiée.

* Précision passable ; interpréter avec prudence.

1. Impôts fonciers et taxes municipales.

2. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les postes de dépenses

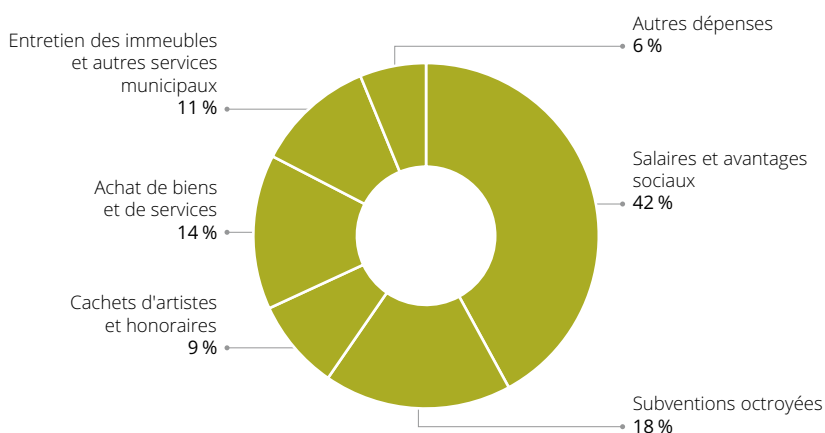
Les dépenses des municipalités en services rendus à des fins culturelles sont comptabilisées dans six catégories :

- Salaires et avantages sociaux ;
- Subventions octroyées ;
- Cachets d'artistes et honoraires ;
- Achat de biens et de services ;
- Entretien des immeubles et autres services municipaux⁸ ;
- Autres dépenses⁹.

En 2018, 42 % des dépenses en services rendus en culture (328 M\$) servent à verser les salaires et avantages sociaux au personnel relevant du service responsable de la culture (figure 4). On note pour cette catégorie de dépenses une hausse de 6,1 % par rapport à l'année 2016 (309 M\$). Les résultats de l'enquête signalent également d'importantes augmentations des sommes déboursées pour l'entretien des immeubles et autres services municipaux (+ 15 %) et pour les cachets d'artistes et les honoraires (+ 12 %) (tableau 8).

Figure 4

Répartition des dépenses municipales en services rendus en culture selon les catégories de dépenses, Québec, 2018



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 8

Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la catégorie de dépenses, Québec, 2016 et 2018

	2016			2018			Variation 2018/2016
	\$	\$/hab.	Part de la catégorie dans le total (%)	\$	\$/hab.	Part de la catégorie dans le total (%)	%
Salaires et avantages sociaux	308 893 135	37,44	42,2	327 788 025	39,41	42,1	6,1
Subventions octroyées	136 791 041	16,58	18,7	136 845 164	16,45	17,6	0,04
Cachets d'artistes et honoraires	58 983 378	7,15	8,1	66 279 085	7,97	8,5	12,4
Achat de biens et de services	113 106 817	13,71	15,5	112 960 525	13,58	14,5	-0,1
Entretien des immeubles et autres services municipaux ¹	76 181 685	9,23	10,4	87 227 112	10,49	11,2	14,5
Autres dépenses ²	37 392 798	4,53	5,1	48 363 563	5,81	6,2	29,3
Dépenses en culture en services rendus	731 348 852	88,65	100,0	779 463 474	93,71	100,0	6,6

1. Dépenses en entretien des immeubles et pour d'autres services municipaux qui n'ont pas pu être réparties par catégories.

2. Comprenant les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture*.

8. Dépenses en entretien des immeubles et pour d'autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégories.

9. Comprenant les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

On voit au tableau 9 que le groupe de municipalités de 200 000 à 499 999 habitants se distingue de l'ensemble des municipalités quant à la portion des dépenses en services rendus en culture qui sert à payer les salaires et avantages sociaux. En effet, en

2018, 55 % des 61 M\$ dépensés en services rendus par ce groupe de municipalités (soit 33 M\$ ou 34,21 \$ par habitant) sert à verser les salaires et avantages sociaux au personnel relevant du service responsable de la culture. De son côté, le groupe de

municipalités de 100 000 à 199 999 habitants se distingue quant à la portion des dépenses en services rendus qui va aux cachets d'artistes et honoraires, soit 28 % (20 M\$ ou 28,10 \$ par habitant).

Tableau 9

Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la taille de la population des municipalités et la catégorie de dépenses, Québec, 2018

	Unité	Municipalités de moins de 5 000 habitants	Municipalités de 5 000 à 9 999 habitants	Municipalités de 10 000 à 24 999 habitants	Municipalités de 25 000 à 99 999 habitants	Municipalités de 100 000 à 199 999 habitants ¹	Municipalités de 200 000 à 499 999 habitants ²	Municipalités de 500 000 habitants et plus ³	Ensemble des municipalités
Salaires et avantages sociaux	\$	14 390 002	11 588 304	37 524 069	60 832 648	20 278 568	33 135 537	150 038 897	327 788 025
	\$/hab.	11,68	20,84	40,91	37,82	28,60	34,21	64,49	39,41
	%	37,2	38,2	48,5	43,5	28,8	54,6	41,4	42,1
Subventions octroyées	\$	F	3 246 428	5 643 440	15 766 441	17 846 763	6 076 742	83 731 042	136 845 164
	\$/hab.	F	5,84	6,15	9,80	25,17	6,27	35,99	16,45
	%	F	10,7	7,3	11,3	25,3	10,0	23,1	17,6
Cachets d'artistes et honoraires	\$	4 113 917*	3 108 004	5 699 089	11 399 951	19 926 109	3 536 177	18 495 837	66 279 085
	\$/hab.	3,34*	5,59	6,21	7,09	28,10	3,65	7,95	7,97
	%	10,6*	10,2	7,4	8,2	28,3	5,8	5,1	8,5
Achat de biens et de services	\$	7 523 621	5 929 208	10 506 384	15 245 750	4 585 976	10 122 044	59 047 544	112 960 525
	\$/hab.	6,11	10,66	11,46	9,48	6,47	10,45	25,38	13,58
	%	19,4	19,6	13,6	10,9	6,5	16,7	16,3	14,5
Entretien des immeubles et autres services municipaux ⁴	\$	5 330 978*	4 248 323	10 085 708	20 551 209	7 061 185	6 775 525	33 174 185	87 227 112
	\$/hab.	4,33*	7,64	11,00	12,78	9,96	7,00	14,26	10,49
	%	13,8*	14,0	13,0	14,7	10,0	11,2	9,2	11,2
Autres dépenses ⁵	\$	F	2 206 616	7 965 875	15 992 237	787 092	1 028 143	17 574 145	48 363 563
	\$/hab.	F	3,97	8,69	9,94	1,11	1,06	7,55	5,81
	%	F	7,3	10,3	11,4	1,1	1,7	4,9	6,2
Dépenses en culture en services rendus	\$	38 702 281	30 326 885	77 424 564	139 788 235	70 485 693	60 674 166	362 061 650	779 463 474
	\$/hab.	31,42	54,53	84,42	86,92	99,40	62,64	155,63	93,71
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

F Donnée peu fiable, ne peut être publiée.

* Précision passable ; interpréter avec prudence.

1. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

2. Gatineau, Laval et Longueuil.

3. Montréal et Québec.

4. Dépenses en entretien des immeubles et pour d'autres services municipaux qui n'ont pas pu être réparties par catégories.

5. Comprend les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En ce qui concerne les trois principaux domaines culturels qui bénéficient des sommes engagées en services culturels rendus à la population par l'ensemble des municipalités, on note, en 2018, ce qui suit (tableau 10) :

- Bibliothèques : sur les 348 M\$ consacrés à ce domaine par l'ensemble des municipalités, 60 % vont aux salaires et avantages sociaux et 21 % à l'achat de biens et de services.
- Arts et lettres : sur les 156 M\$ consacrés à ce domaine, 33 % sont dépensés sous forme de subventions octroyées, 22 % en cachets d'artistes

et en honoraires et 21 % en salaires et en avantages sociaux versés au personnel relevant du service responsable de la culture.

- Patrimoine, art public et design : sur les 116 M\$ consacrés à ce domaine, 39 % vont à des salaires et à des avantages sociaux et 28 % à l'octroi de subventions.

Tableau 10

Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon le domaine culturel et la catégorie de dépenses, Québec, 2018

	Unité	Salaires et avantages sociaux	Subventions octroyées	Cachets d'artistes et honoraires	Achat de biens et de services	Entretien des immeubles et autres services municipaux ¹	Autres dépenses ²	Dépenses en culture en services rendus
Bibliothèques	\$	208 095 782	F	4 395 773	73 346 760	48 825 422	8 573 369	347 530 256
	\$/hab.	25,02	F	0,53	8,82	5,87	1,03	41,78
	%	59,9	F	1,3	21,1	14,0	2,5	100,0
Arts et lettres ³	\$	32 438 080	519 937 972	34 443 838	9 261 451	11 130 950	16 338 164	155 606 281
	\$/hab.	3,90	62,51	4,14	1,11	1,34	1,96	18,71
	%	20,8	33,4	22,1	6,0	7,2	10,5	100,0
Festivals et événements culturels	\$	7 395 713	25 671 493	10 141 399	7 212 235	2 831 837	3 736 963	56 989 640
	\$/hab.	0,89	3,09	1,22	0,87	0,34	0,45	6,85
	%	13,0	45,0	17,8	12,7	5,0	6,6	100,0
Festivals et événements à composante culturelle	\$	4 703 064	8 076 410	5 788 737	3 161 058*	1 850 197	6 749 814	30 329 280
	\$/hab.	0,57	0,97	0,70	0,38	0,22	0,81	3,65
	%	15,5	26,6	19,1	10,4*	6,1	22,3	100,0
Loisirs culturels et scientifiques	\$	12 588 375	4 875 607	2 710 208	2 635 195	7 695 273	1 350 072	31 854 730
	\$/hab.	1,51	0,59	0,33	0,32	0,93	0,16	3,83
	%	39,5	15,3	8,5	8,3	24,2	4,2	100,0
Patrimoine, art public et design	\$	45 591 924	32 961 788	7 985 072	15 066 579	8 484 167	5 937 129	116 026 659
	\$/hab.	5,48	3,96	0,96	1,81	1,02	0,71	13,95
	%	39,3	28,4	6,9	13,0	7,3	5,1	100,0
Conservation d'archives historiques	\$	2 020 482	792 119	12 321*	204 974*	783 806	669 557	4 483 261
	\$/hab.	0,24	0,10	–	0,02*	0,09	0,08	0,54
	%	45,1	17,7	0,3*	4,6*	17,5	14,9	100,0
Dépenses non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	\$	14 954 604	8 180 801	801 736	2 072 272*	5 625 459	5 008 493	36 643 365
	\$/hab.	1,80	0,98	0,10	0,25	0,68	0,60	4,41
	%	40,8	22,3	2,2	5,7*	15,4	13,7	100,0
Ensemble des domaines culturels	\$	327 788 025	136 845 164	66 279 085	112 960 525	87 227 112	48 363 563	779 463 474
	\$/hab.	39,41	16,45	7,97	13,58	10,49	5,81	93,71
	%	42,1	17,6	8,5	14,5	11,2	6,2	100,0

– Donnée infime.

F Donnée peu fiable, ne peut être publiée.

* Précision passable ; interpréter avec prudence.

1. Dépenses en entretien des immeubles et pour d'autres services municipaux qui n'ont pas pu être réparties par catégorie.

2. Comprend les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

3. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Portrait régional des dépenses en culture des municipalités

La présente section jette un regard sur les dépenses municipales en matière de culture selon la région administrative. À des fins d'analyse et de présentation, les 17 régions administratives du Québec sont classées en quatre groupes en fonction de la distance qui les sépare des villes de Montréal ou de Québec (voir encadré). Le tableau 11 présente un portrait des dépenses des municipalités en services rendus en matière de culture selon la région administrative.

De ces données, il ressort qu'entre 2016 et 2018, les régions qui ont enregistré les plus fortes hausses de leurs dépenses en culture sont celles de la Capitale-Nationale (+ 11 %), de la Chaudière-Appalaches (+ 12 %), du bloc régional de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+ 12 %) et de l'Estrie (+ 11 %) (tableau 11). À l'opposé, la région de Lanaudière (- 8,0 %) et celle du Bas-Saint-Laurent (- 5,9 %) accusent une réduction de leurs dépenses en culture.

Lorsque l'on prend en compte la taille de la population des régions, on découvre qu'en dehors des deux régions centrales, des efforts importants sont consentis en

Les types de régions administratives

Les municipalités situées dans les **régions centrales** comprennent Montréal et Québec ainsi que les autres municipalités des régions de la Capitale-Nationale (03) et de Montréal (06).

Les municipalités situées dans les **régions périphériques** correspondent aux municipalités des régions qui sont à proximité des villes de Montréal ou de Québec, soit la Chaudière-Appalaches (12), Laval (13), Lanaudière (14), les Laurentides (15) et la Montérégie (16).

Les municipalités situées dans les **régions intermédiaires** correspondent aux municipalités se trouvant dans les régions de la Mauricie (04), de l'Estrie (05), de l'Outaouais (07) et du Centre-du-Québec (17).

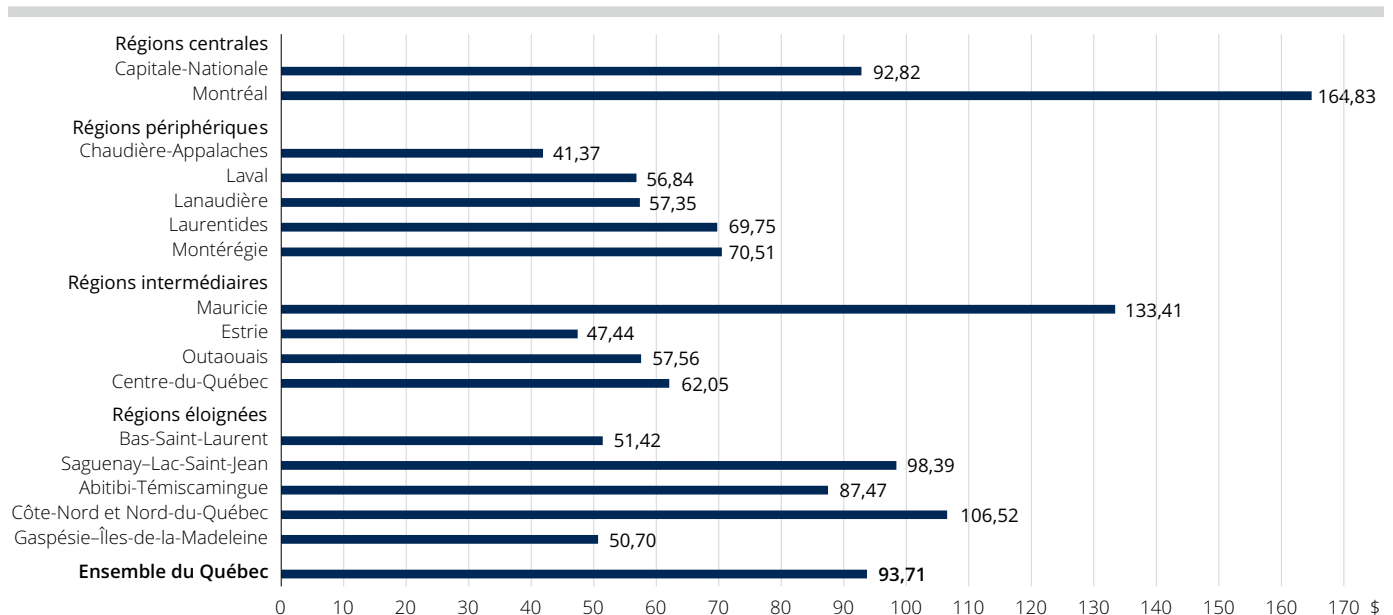
Les municipalités situées dans les **régions éloignées** correspondent aux municipalités des régions qui se trouvent loin des grands centres urbains que sont Montréal et Québec, soit le Bas-Saint-Laurent (01), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (02), l'Abitibi-Témiscamingue (08), la Côte-Nord (09), le Nord-du-Québec (10) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11).

Mauricie (contribution de 133,41 \$ par habitant), dans le bloc régional de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (106,52 \$ par habitant),

au Saguenay-Lac-Saint-Jean (98,39 \$ par habitant) et en Abitibi-Témiscamingue (87,47 \$ par habitant) (figure 5).

Figure 5

Montant des dépenses municipales par habitant en matière de services rendus en culture, régions administratives et ensemble du Québec, 2018



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 11

Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la région administrative, Québec, 2016 et 2018

	2016			2018			Variation
	\$	\$/hab.	Part de la région dans l'ensemble du Québec (%)	\$	\$/hab.	Part de la région dans l'ensemble du Québec (%)	2018/2016 %
Régions centrales							
Capitale-Nationale	61 725 479	83,90	8,4	68 710 796	92,82	8,8	11,3
Montréal	310 662 289	154,23	42,5	335 139 278	164,83	43,0	7,9
Régions périphériques							
Chaudière-Appalaches	15 981 929	37,62	2,2	17 868 603	41,87	2,3	11,8
Laval	22 907 279	53,35	3,1	24 860 694	56,84	3,2	8,5
Lanaudière	31 489 020	63,00	4,3	28 954 445	57,35	3,7	-8,0
Laurentides	41 369 801	68,95	5,7	42 390 532	69,75	5,4	2,5
Montérégie	100 384 138	65,93	13,7	108 377 982	70,51	13,9	8,0
Régions intermédiaires							
Mauricie	33 325 953	125,89	4,6	35 457 269	133,41	4,5	6,4
Estrie	14 022 284	43,28	1,9	15 518 249	47,44	2,0	10,7
Outaouais	22 439 269	57,94	3,1	22 505 111	57,56	2,9	0,3
Centre-du-Québec	14 652 321	60,26	2,0	15 201 333	62,05	2,0	3,7
Régions éloignées							
Bas-Saint-Laurent	10 902 638	54,53	1,5	10 258 946	51,42	1,3	-5,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	26 272 008	95,65	3,6	26 953 799	98,39	3,5	2,6
Abitibi-Témiscamingue	11 857 016	82,30	1,6	12 597 123	87,47	1,6	6,2
Côte-Nord et Nord-du-Québec	9 127 341	94,39	1,2	10 176 175	106,52	1,3	11,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4 230 088	47,54	0,6	4 493 140	50,70	0,6	6,2
Ensemble des municipalités	731 348 852	88,65	100,0	779 463 474	93,71	100,0	6,6

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Différences régionales quant à la part des dépenses financée par la contribution municipale

Le tableau 12 met en lumière les différences régionales quant à la portion des dépenses en services rendus en culture qui est financée par les impôts fonciers et les taxes municipales (ce qu'on appelle « la contribution municipale »). On constate que cette portion est particulièrement élevée dans le Centre-du-Québec (90 %) et dans la région de Laval (92 %). Au contraire, la part des dépenses financée par la « contribution municipale » est faible en Mauricie (62 %), une région ayant aussi, rappelons-le, la particularité d'être une de celles où le montant des dépenses municipales en culture est le plus élevé par habitant.

Différences régionales quant à la part allant aux salaires et avantages sociaux

Le tableau 13 fait ressortir les différences régionales en ce qui concerne la part des dépenses culturelles municipales qui est allouée aux salaires et aux avantages sociaux (le principal poste de dépenses en matière de culture pour les municipalités). Comme on l'a vu précédemment, ce poste représente 42 % des dépenses municipales en services rendus en culture dans l'ensemble du Québec. Mais cette part varie évidemment d'une municipalité à l'autre. Le tableau 13 révèle que le groupe formé par les municipalités de la Mauricie se distingue : seulement 18 % du budget culturel va aux salaires et aux avantages sociaux et, en contrepartie, la part consacrée aux cachets d'artistes et aux honoraires (53 %) est beaucoup plus élevée que dans les autres régions.

Différences régionales quant à la répartition des dépenses dans les domaines culturels

Le tableau 14 présente, pour chaque région, la répartition des dépenses en services rendus à la population selon les domaines culturels. Des constats intéressants peuvent être faits concernant les trois domaines pour lesquels les municipalités dépensent le plus, soit les bibliothèques, les arts et les lettres et le domaine « patrimoine, art public et design ».

La part des dépenses municipales en culture qui va aux bibliothèques est particulièrement élevée dans les régions périphériques : 62 % dans Lanaudière ; 59 % à Laval ; 58 % dans les Laurentides ; 57 % dans la Chaudière-Appalaches.

Alors que la part des dépenses municipales en culture qui va aux arts et lettres est de 20 % dans l'ensemble du Québec, cette part est beaucoup plus élevée en Mauricie (57 %) et en Abitibi-Témiscamingue (49 %).

Dans le bloc régional formé par la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, seulement 5 % environ des dépenses municipales en culture va au domaine « Patrimoine, art public et design », comparativement à 15 % dans l'ensemble du Québec.

Tableau 12

Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la source de financement et la région administrative, Québec, 2018

	Unité	Contribution municipale ¹	Vente de biens et services (tarification)	Subventions reçues	Dons reçus et autres revenus	Dépenses en culture en services rendus
Régions centrales						
Capitale-Nationale	\$	56 349 275	1 903 877	7 479 811	2 977 834	68 710 796
	%	82,0	2,8	10,9	4,3	100,0
Montréal	\$	268 633 352	21 337 835	19 374 000	25 794 091	335 139 278
	%	80,2	6,4	5,8	7,7	100,0
Régions périphériques						
Chaudière-Appalaches	\$	15 369 919	1 086 189*	1 139 466*	F	17 868 603
	%	86,0	6,1*	6,4*	F	100,0
Laval	\$	22 974 427	670 826	1 107 637	107 804	24 860 694
	%	92,4	2,7	4,5	0,4	100,0
Lanaudière	\$	25 298 536	1 324 922	1 511 667	819 319	28 954 445
	%	87,4	4,6	5,2	2,8	100,0
Laurentides	\$	37 248 876	2 903 049	1 879 500	359 107*	42 390 532
	%	87,9	6,8	4,4	0,8*	100,0
Montérégie	\$	89 377 398	5 278 227	5 601 050	8 121 307	108 377 982
	%	82,5	4,9	5,2	7,5	100,0
Régions intermédiaires						
Mauricie	\$	21 798 206	12 258 237	1 329 053	F	35 457 269
	%	61,5	34,6	3,7	F	100,0
Estrie	\$	13 551 524	702 136*	772 221*	492 368	15 518 249
	%	87,3	4,5*	5,0*	3,2	100,0
Outaouais	\$	19 489 546	1 415 197	1 515 671	F	22 505 111
	%	86,6	6,3	6,7	F	100,0
Centre-du-Québec	\$	13 705 629	F	610 342*	F	15 201 333
	%	90,2	F	4,0*	F	100,0
Régions éloignées						
Bas-Saint-Laurent	\$	7 879 911	1 435 269	827 119*	F	10 258 946
	%	76,8	14,0	8,1*	F	100,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	\$	23 134 772	2 059 715	1 611 854	147 458*	26 953 799
	%	85,8	7,6	6,0	0,5*	100,0
Abitibi-Témiscamingue	\$	8 751 528	2 425 712	1 082 122	337 760	12 597 123
	%	69,5	19,3	8,6*	2,7	100,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	\$	8 566 108	473 829*	909 521*	F	10 176 175
	%	84,2	4,7*	8,9*	F	100,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	\$	3 587 950	F	F	F	4 493 140
	%	79,9	F	F	F	100,0
Ensemble des municipalités	\$	635 716 956	56 337 990	47 290 798	40 117 730	779 463 474
	%	81,6	7,2	6,1	5,1	100,0

F Donnée peu fiable, ne peut être publiée.

* Précision passable ; interpréter avec prudence.

1. Impôts fonciers et taxes municipales.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 13

Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la catégorie de dépenses et la région administrative, Québec, 2018

	Unité	Salaires et avantages sociaux	Subventions octroyées	Cachets d'artiste et honoraires	Achat de biens et de services	Entretien des immeubles et autres services municipaux ¹	Autres dépenses ²	Dépenses en culture en services rendus
Régions centrales								
Capitale-Nationale	\$	25 159 890	19 810 033	1 722 477	15 378 481	4 560 520	2 079 395	68 710 796
	%	36,6	28,8	2,5	22,4	6,6	3,0	100,0
Montréal	\$	146 673 024	65 028 611	18 749 007	49 473 159	34 428 827	20 786 651	335 139 278
	%	43,8	19,4	5,6	14,8	10,3	6,2	100,0
Régions périphériques								
Chaudière-Appalaches	\$	7 587 284*	2 615 286	869 122*	3 026 016	2 954 719	F	17 868 603
	%	42,5*	14,6	4,9*	16,9	16,5	F	100,0
Laval	\$	12 580 333	2 609 510	958 903	4 346 811	3 524 176	840 961	24 860 694
	%	50,6	10,5	3,9	17,5	14,2	3,4	100,0
Lanaudière	\$	14 560 333	2 067 262	2 335 023	4 638 928	3 203 619	2 149 280	28 954 445
	%	50,3	7,1	8,1	16,0	11,1	7,4	100,0
Laurentides	\$	20 762 972	3 478 290	3 637 380	6 117 567	5 789 350	2 604 974	42 390 532
	%	49,0	8,2	8,6	14,4	13,7	6,1	100,0
Montérégie	\$	49 692 490	8 979 789	8 874 683	13 252 116	13 504 229	14 074 676	108 377 982
	%	45,9	8,3	8,2	12,2	12,5	13,0	100,0
Régions intermédiaires								
Mauricie	\$	6 306 797	4 888 331	18 872 537	1 878 511	2 802 942	708 150*	35 457 269
	%	17,8	13,8	53,2	5,3	7,9	2,0*	100,0
Estrie	\$	5 361 368	5 527 925	539 286*	1 833 337	1 896 237	F	15 518 249
	%	34,5	35,6	3,5*	11,8	12,2	F	100,0
Outaouais	\$	11 026 900	2 585 152	1 775 570	4 147 574	2 633 895	F	22 505 111
	%	49,0	11,5	7,9	18,4	11,7	F	100,0
Centre-du-Québec	\$	5 167 465	3 654 249	1 819 690	2 066 553	1 723 845*	769 531*	15 201 333
	%	34,0	24,0	12,0	13,6	11,3*	5,1*	100,0
Régions éloignées								
Bas-Saint-Laurent	\$	4 320 525	1 252 636	570 343*	1 844 381	1 849 118	421 942*	10 258 946
	%	42,1	12,2	5,6*	18,0	18,0	4,1*	100,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	\$	8 447 479	10 327 013	2 119 733	1 851 280	3 476 253	732 040	26 953 799
	%	31,3	38,3	7,9	6,9	12,9	2,7	100,0
Abitibi-Témiscamingue	\$	4 494 750	1 942 672	2 210 032	1 181 275*	1 757 710	1 010 684	12 597 123
	%	35,7	15,4	17,5	9,4*	14,0	8,0	100,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	\$	4 104 005	1 350 118*	843 060*	1 161 290*	2 355 169	F	10 176 175
	%	40,3	13,3*	8,3*	11,4*	23,1	F	100,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	\$	1 542 409	728 286*	F	763 247*	766 504*	F	4 493 140
	%	34,3	16,2*	F	17,0*	17,1*	F	100,0
Ensemble des municipalités	\$	327 788 025	136 845 164	66 279 085	112 960 525	87 227 112	48 363 563	779 463 474
	%	42,1	17,6	8,5	14,5	11,2	6,2	100,0

F Donnée peu fiable, ne peut être publiée.

* Précision passable ; interpréter avec prudence.

1. Dépenses en entretien des immeubles et pour d'autres services municipaux qui n'ont pas pu être réparties par catégories.

2. Comprends les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 14

Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon le domaine culturel et la région administrative, Québec, 2018

	Unité	Bibliothèques	Arts et lettres ¹	Festivals et événements culturels	Festivals et événements à composante culturelle	Loisirs culturels et scientifiques
Régions centrales						
Capitale-Nationale	\$	27 501 865	12 501 131	11 612 970	4 597 933	2 793 099
	%	40,0	18,2	16,9	6,7	4,1
Montréal	\$	138 503 881	69 748 658	16 331 392	F	9 484 988
	%	41,3	20,8	4,9	F	2,8
Régions périphériques						
Chaudière-Appalaches	\$	10 240 174	2 532 056	1 044 278	F	F
	%	57,3	14,2	5,8	F	F
Laval	\$	14 654 364	5 297 215	1 627 230	360 000	2 073 371
	%	58,9	21,3	6,5	1,4	8,3
Lanaudière	\$	17 932 741	1 825 846	2 729 266	1 872 912*	922 795
	%	61,9	6,3	9,4	6,5*	3,2
Laurentides	\$	24 834 143	2 998 752	3 766 880	1 128 909*	5 214 682
	%	58,6	7,1	8,9	2,7*	12,3
Montérégie	\$	55 612 409	10 216 521	8 457 509	12 905 238	4 850 236
	%	51,3	9,4	7,8	11,9	4,5
Régions intermédiaires						
Mauricie	\$	8 838 823	20 075 391	2 113 849	1 125 359*	421 676
	%	24,9	56,6	6,0	3,2*	1,2
Estrie	\$	7 208 518	2 340 183	2 174 943	F	450 182
	%	46,5	15,1	14,0	F	2,9
Outaouais	\$	12 008 761	4 778 487	1 048 269	1 193 840*	1 344 279
	%	53,4	21,2	4,7	5,3*	6,0
Centre-du-Québec	\$	7 157 301	2 962 842	1 482 441	1 089 038*	238 184*
	%	47,1	19,5	9,8	7,2*	1,6*
Régions éloignées						
Bas-Saint-Laurent	\$	5 114 333	1 982 833	705 334	F	700 367
	%	49,9	19,3	6,9	F	6,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	\$	8 409 482	9 444 769	1 654 969	3 237 534	626 682
	%	31,2	35,0	6,1	12,0	2,3
Abitibi-Témiscamingue	\$	4 055 093	6 114 537	F	F	352 160
	%	32,2	48,5	F	F	2,8
Côte-Nord et Nord-du-Québec	\$	3 802 743	2 244 248	F	F	1 130 485
	%	37,4	22,1	F	F	11,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	\$	1 655 627*	F	F	F	F
	%	36,8*	F	F	F	F
Ensemble des municipalités	\$	347 530 256	155 606 281	56 989 640	30 329 280	31 854 730
	%	44,6	20,0	7,3	3,9	4,1

Suite à la page 19

Tableau 14 (suite)

Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon le domaine culturel et la région administrative, Québec, 2018

	Unité	Patrimoine, art public et design	Conservation d'archives historiques	Dépenses non réparties ²	Dépenses en services rendus
Régions centrales					
Capitale-Nationale	\$	7 384 539	452 943	1 866 315	68 710 796
	%	10,7	0,7	2,7	100,0
Montréal	\$	89 248 668	1 657 879	9 698 959	335 139 278
	%	26,6	0,5	2,9	100,0
Régions périphériques					
Chaudière-Appalaches	\$	1 085 506	248 764	F	17 868 603
	%	6,1	1,4	F	100,0
Laval	\$	738 514	110 000	F	24 860 694
	%	3,0	0,4	F	100,0
Lanaudière	\$	907 500	21 697*	2 741 689	28 954 445
	%	3,1	0,1*	9,5	100,0
Laurentides	\$	732 722	F	3 694 494	42 390 532
	%	1,7	F	8,7	100,0
Montérégie	\$	5 693 696	842 323	9 800 050	108 377 982
	%	5,3	0,8	9,0	100,0
Régions intermédiaires					
Mauricie	\$	2 099 507	138 793	643 870*	35 457 269
	%	5,9	0,4	1,8*	100,0
Estrie	\$	1 009 542	F	1 875 434	15 518 249
	%	6,5	F	12,1	100,0
Outaouais	\$	662 556	544 641	924 278	22 505 111
	%	2,9	2,4	4,1	100,0
Centre-du-Québec	\$	1 134 959	19 747*	1 116 821	15 201 333
	%	7,5	0,1*	7,3	100,0
Régions éloignées					
Bas-Saint-Laurent	\$	530 937	111 907	702 064*	10 258 946
	%	5,2	1,1	6,8*	100,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	\$	3 003 176	154 682	F	26 953 799
	%	11,1	0,6	F	100,0
Abitibi-Témiscamingue	\$	884 664	106 966	F	12 597 123
	%	7,0	0,8	F	100,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	\$	553 777*	31 938	1 251 585	10 176 175
	%	5,4*	0,3	12,3	100,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	\$	356 396	F	F	4 493 140
	%	7,9	F	F	100,0
Ensemble des municipalités	\$	116 026 659	4 483 261	36 643 365	779 463 474
	%	14,9	0,6	4,7	100,0

F Donnée peu fiable, ne peut être publiée.

* Précision passable ; interpréter avec prudence.

1. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

2. Tous les domaines sauf les bibliothèques.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Conclusion

En somme, les dépenses de fonctionnement en culture des municipalités ont à nouveau progressé entre 2016 et 2018 (+ 6,9 %). Cette augmentation se manifeste clairement sur le plan des dépenses en frais de financement et d'amortissement (+ 24 %) et en services rendus à la population (+ 6,6 %). La part des dépenses en culture dans les dépenses totales de fonctionnement des municipalités est de 4,9 %. On retiendra à cet égard qu'en 2018, le groupe des municipalités de 25 000 à 99 999 habitants se distingue des autres groupes de municipalités en consacrant à la culture 6,0 % de ses dépenses totales de fonctionnement.

Sur le plan régional, nous retiendrons qu'en matière de culture, les dépenses municipales par habitant en services rendus sont les plus élevées dans la région de Montréal (164,83 \$ par habitant), en Mauricie (133,41 \$), dans le bloc régional de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (106,52 \$) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (98,39 \$).

Notes méthodologiques¹⁰

Municipalités à l'étude

Toutes les municipalités québécoises sont visées par l'enquête afin que le portrait des dépenses en matière de culture soit représentatif de l'ensemble des municipalités du Québec. Au 1^{er} janvier 2017, l'Institut de la statistique du Québec dénombrait 1 110 municipalités locales sur le territoire du Québec, dont 928 (84 %) avaient moins de 5 000 habitants. La population des municipalités dénombrées est estimée à 8 317 608 habitants (+ 0,8 % par rapport à celle de 2016).

Ces 1 110 municipalités sont réparties selon la taille de leur population en sept groupes homogènes de municipalités :

- 500 000 habitants et plus (Montréal et Québec);
- 200 000 à 499 999 habitants (Laval, Gatineau et Longueuil);
- 100 000 à 199 999 habitants (Sherbrooke, Saguenay, Lévis, Trois-Rivières et Terrebonne);
- 25 000 à 99 999 habitants (35 municipalités);
- 10 000 à 24 999 habitants (58 municipalités);
- 5 000 à 9 999 habitants (79 municipalités);
- moins de 5 000 habitants (928 municipalités).

Traitement statistique

Toutes les municipalités de 5 000 habitants et plus étaient invitées à fournir leurs dépenses réelles pour l'année 2018. Les 10 municipalités de 100 000 habitants et plus ont toutes répondu à l'enquête de même que 92 % des municipalités de 5 000 à 99 999 habitants. Les dépenses des municipalités non répondantes ont fait l'objet d'estimations statistiques. Pour les municipalités de moins de 5 000 habitants, les dépenses sont estimées à partir d'un traitement statistique par modélisation intégrant les données des rapports financiers municipaux du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, lorsque celles-ci sont disponibles pour la municipalité concernée, et de l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques du Québec*, réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec et le ministère de la Culture et des Communications.

En général, la qualité des estimations est excellente. Toutefois, la qualité d'une estimation diminue lorsque le nombre de municipalités servant à la produire est petit. Dans ce cas, l'estimation dont la précision est passable est accompagnée d'un astérisque (*) et doit être interprétée avec prudence. Lorsque la précision d'une estimation est jugée trop faible pour que l'estimation soit fournie, celle-ci est remplacée par un « F ».

L'enquête couvre toutes les dépenses de fonctionnement, y compris l'amortissement des immobilisations existantes (bâtiments et équipements) utilisées principalement à des fins culturelles. Elle ne couvre pas les dépenses d'investissement pour l'acquisition, la rénovation ou la construction d'immobilisations. Il ne s'agit pas d'un exercice comptable au sens strict, mais d'un instrument de mesure, aussi fiable que possible, applicable aux dépenses en culture des municipalités du Québec.

10. Pour des définitions complètes sur le sujet examiné, veuillez consulter les notes méthodologiques sur le site de l'Institut de la statistique du Québec au www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/cdmi.html.

Dans la collection *Optique culture*

Vient de paraître

n° 70	Le marché québécois de la musique enregistrée en 2019	Mai 2020
n° 69	La fréquentation des cinémas en 2019	Février 2020
n° 68	La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2018	Octobre 2019
n° 67	Usage et financement des bibliothèques publiques québécoises, de 2013 à 2017	Octobre 2019
n° 66	Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2018	Juin 2019

Notice bibliographique suggérée

DUBÉ, Gaétane, et Louis-Simon CORRIVEAU (2020). « Les dépenses en culture des municipalités en 2018 », *Optique culture*, [En ligne], n° 71, juin, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, p. 1-20. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-71.pdf].

Ce bulletin est réalisé par :

Gaétane Dubé
Louis-Simon Corriveau

Ont collaboré à la réalisation :

Jimmy Quirion, technicien
Christine Routhier, coordonnatrice
Observatoire de la culture et des communications
du Québec

Julie Boudreault, révision linguistique
Gabrielle Tardif, mise en page
Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Observatoire de la culture
et des communications
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2020
ISSN : 1925-4202 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2011

Toute reproduction autre qu'à des fins de
consultation personnelle est interdite sans
l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Pour consulter la version PDF : stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture